



Conseil Municipal du 31 mars 2016 à 19 heures

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

◆◆◆

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 24 mars 2016, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de CASSAGNE le 31 mars 2016 à vingt heures, sous la présidence de M. Philippe SOUQUET, Maire.

◆◆◆

1 – Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

- Il convient d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 8 février 2016.
- Le Maire met au vote l'approbation du procès-verbal. ***Après en avoir délibéré, le conseil l'approuve à l'unanimité.***

2 – Signature d'une convention avec le Conseil Départemental (travaux place de la Mairie)

- Le Maire présente un projet modification d'une délibération précédemment adoptée, consistant à ajouter : « *ainsi que la signature d'une convention avec le Conseil Départemental.* »
- ***Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité le projet de délibération modificative tel que présenté.***

3 – Présentation du budget primitif 2016

- Le Maire présente au Conseil le projet de budget en expliquant les variations positives et négatives compte par compte. A noter que le montant de la dotation de l'état n'est pas connu à ce jour et sera intégré dès qu'il aura été communiqué. Un point est également fait sur les investissements prévus.
- ***Aucune délibération n'est prise.***